



# OBSERVATOIRE ILE-DE-FRANCE DES RISQUES TRAVAUX SUR RESEAUX

## *FICHE DE FONCTIONNEMENT*

L'Observatoire Ile-de-France des Risques Travaux sur Réseaux se réunit 4 fois par an, en amont des réunions du Comité de Concertation.

### ➤ **OBJECTIFS PRINCIPAUX**

- Mettre en place une coopération adéquate de la part de chacun des intervenants afin de limiter les atteintes portées à la sécurité des personnes et à l'intégrité des réseaux.
- Promouvoir des retours d'expérience et proposer des actions pour réduire les causes d'incidents et partager les bonnes pratiques.

### ➤ **COMPOSITION :**

#### **Exploitants de réseaux :**

- 1 représentant GrDF
- 1 représentant ERDF
- 1 représentant RTE Normandie Paris
- 1 représentant GRTGaz Val-de-Seine
- 1 représentant TRAPIL
- 1 représentant ORANGE

#### **Entreprises de travaux :**

- 2 représentants FRTP Ile-de-France
- 1 représentant Canalisateurs Ile-de-France
- 1 représentant SERCE
- 1 représentant SPRIR IDF
- représentant UFB (Union des Fédérations du Bâtiment d'Ile-de-France)

#### **Etat :**

- 1 représentant DRIEE IDF

✚ **Maîtres d'œuvre et Maîtres d'Ouvrage :**

- 2 représentants AITF
- 1 représentant CINOV
- 1 représentant SYNTEC-INGENIERIE

✚ **Collectivités locales et territoriales :**

- 1 représentant AMIF
- 1 représentant EPT
- 1 représentant Pôle Energie
- 1 représentant EPCI

✚ **Autres parties prenantes :**

- 1 représentant FNEDRE
- 1 représentant de chaque groupe de travail
- 1 représentant des PAD (Prestataire d'Aide à la Déclaration)

Cette composition sera amenée à évoluer pour intégrer de nouvelles parties prenantes, qui devront adhérer aux objectifs de l'Observatoire et du Comité de Concertation.

➤ **SES MISSIONS**

L'Observatoire Ile-de-France des Risques Travaux sur Réseaux est notamment chargé de :

- Promouvoir la réglementation anti-endommagement auprès de tous les acteurs concernés, en particulier par des actions de communication sur l'ensemble du territoire francilien.
- Suivre, grâce à un tableau de bord l'évolution des dommages.
- Suivre l'évolution chaque trimestre de l'application de la réglementation anti-endommagement en Ile-de-France.
- Essaimer les bonnes pratiques issues auprès de l'ensemble des acteurs.

Les membres de l'Observatoire Ile-de-France des Risques Travaux sur Réseaux s'engagent à diffuser les analyses et recommandations de l'Observatoire et à faire la promotion des actions préconisées.

➤ **GROUPES DE TRAVAIL**

- Au sein de l'Observatoire Ile-de-France des Risques Travaux sur Réseaux ont été créés deux groupes de travail :
  - Communication et bonne pratique
  - Formation et Sensibilisation

La composition de ces groupes est renvoyée à chacun d'entre eux, et ils se réuniront autant que besoin.

En fonction de l'actualité et des besoins d'autres groupes de travail pourront être créés à l'initiative de l'Observatoire.

➤ **ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PREVENTION**

- Journées d'information et élaboration de tous documents destinés à informer sur la réglementation et à faire progresser la sécurité des travaux à proximité des réseaux.

L'ensemble des acteurs de l'acte de construire (entrepreneurs, particuliers, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre...) fera l'objet d'actions ciblées. La diffusion se fera grâce à l'ensemble des rencontres, courriers, site internet, etc...

Liste non-exhaustive des actions portées par l'Observatoire : flash infos sur les réseaux aériens, fiche pratique sur le rôle du maître d'ouvrage, fiche pratique sur les arrêts de travaux, soutien aux **Semaines régionales de la Prévention des endommagements de réseaux** depuis 2016, Soutien à l'opération « **Balises de Sécurité 2018-2024** », ...

- 3 numéros minimum de la newsletter de « l'Observatoire Ile-de-France des Risques Travaux sur Réseaux » par an, sur un thème choisi par les membres de l'Observatoire.

### ➤ **ACTIONS DE FORMATION**

Les membres de l'Observatoire reconnaissent que la prise de conscience des situations à risques est indispensable à une amélioration de la qualité des travaux et de la sécurité des personnes.

C'est pourquoi, l'Observatoire Ile-de-France des risques travaux sur réseaux a mis en place un Protocole relatif à la cohérence de l'action régionale de formation en vue de la réussite des examens par QCM à destination des centres de formation franciliens reconnus comme centres d'examens par le Ministère, qui s'engagent à faire de la formation de base et de qualité avant les passages de QCM.

#### ➤ **Un Protocole pour un engagement de qualité des formations dispensées**

Ce protocole définit les repères techniques clés dans la catégorie des savoir-faire que toutes les formations dispensées par les centres signataires devront inclure à minima.

Ainsi, il sera acquis qu'un salarié ayant obtenu l'examen par QCM après être passé par un des organismes de formation signataires, disposera bien des points de repères techniques minimum.

#### ➤ **Un Protocole pour identifier les centres de formation engagés dans la démarche**

Tout centre de formation référencé en qualité de centre d'examen retenu par le Ministère peut demander à intégrer le dispositif régional.

### ***POUR NOUS CONTACTER***

Observatoire Ile-de-France des Risques Travaux sur Réseaux  
Fédération des Travaux Publics Ile-de-France - 9 Rue de Berri – 75008 PARIS  
Tél. : 01 47 66 01 23 – Fax : 01 47 66 10 39 – [idf1@fntp.fr](mailto:idf1@fntp.fr)